

COMBATTRE POUR LE SOCIALISME informe :

Intervention du secrétaire de la section de Rueil ligne A,  
lors du comité ferré du syndicat Cgt Métro Rer, le 12 mai 2015

La Direction est tout près d'infliger aux conducteurs un retentissant recul, en faisant signer les 2 avenants n°3 (un pour le métro, l'autre pour le Rer), puisque l'Unsa s'est engagée à le faire !

Un recul retentissant, parce qu'ils brisent l'unicité de notre catégorie. Ils font éclater sa cohésion qui a fait sa force face à la Direction. Avec le tutorat, ils introduisent au Rer l'individualisation des salaires, de la prise en compte de l'ancienneté (avancement), des conditions de travail. Le tutorat, c'est aussi l'aide à la Direction pour déréglementer l'embauche.

Ces avenants complètent, valident, renforcent l'accord cadre, le feu vert donné à l'automatisation de la conduite et à la liquidation de centaines et de centaines de postes de conducteurs.

Etant donné la place occupée par notre catégorie depuis l'origine de la Ratp, c'est aussi une défaite pour l'ensemble des personnels.

Les conducteurs n'ont aucune responsabilité dans cette défaite. Les responsables, ce sont les « acteurs » du dialogue social, et pas seulement le signataire, l'Unsa. La Direction l'a reconnu, elle qui déclarait : « *Cet avenant a été construit après plus d'un an ½ de recherche d'équilibre des mesures négociées entre audiences et multi-syndicales, puis passage aux instances représentatives du personnel - Chsct, Cdep, Cre - et notification à la direction du travail* ». (5/11/2014)

Il serait injuste d'ignorer qu'il y a eu une volonté de s'opposer et qu'elle s'est manifestée par 340 signatures de conducteurs sur les lignes A, 2 et 10, qui s'étaient adressés aux bureaux syndicaux en exigeant qu'ils « rompent avec la direction et agissent, dans l'unité, pour le retrait du projet ». Une délégation s'était rendue chez tous les permanents... En vain.

\*\*\*

Le président Mongin a pu partir le cœur léger, après le communiqué de la Cgt et l'éloge qu'il fait du démissionnaire. Il rappelle, par exemple, « *la reconduction (8 mois avant) portée unanimement dans le cadre d'un consensus politique très large* ». Et aussi : « *P. Mongin a entretenu avec notre syndicat et les représentants du personnel des relations marquées par l'écoute et le respect (...). Il a su impulser des orientations positives sur certains dossiers* ».

Pourtant le même communiqué rappelle le prix à payer par les travailleurs pour cette politique du « dialogue social » : 6000 suppressions de postes depuis 2006. Un poste sur 7, et en plus : productivité, déréglementation, restructurations, embauche massive hors statut... (sans oublier la contre-réforme du règlement des retraites, l'application négociée de la loi antigrevé).

\*\*\*

Pourquoi le rapporteur a-t-il fait silence sur Radio France ? Les travailleurs de Radio France ont fait grève pendant 2 mois pour le retrait du projet de plan stratégique de la Direction et du gouvernement (suppression de 330 postes, pour un effectif de 2900 personnes à Paris, etc.) 2 mois de grève reconduite jour après jour par les travailleurs en assemblée. Et, au bout de 2 mois, l'intersyndicale (dont Cgt, Fo...) décrète la fin de la grève.

Les travailleurs n'ont rien obtenu, mais les dirigeants syndicaux, ravis, ont obtenu ce qu'ils avaient revendiqué du gouvernement : un médiateur (qui fut conseiller du gouvernement Raffarin) ! N'avez-vous pas lu dans la presse la réaction d' « *une assemblée générale en fusion* » : « *Traîtres, lâcheurs, vendus* » ?

Mais au cœur de l'épreuve de force entre les grévistes et dirigeants syndicaux, il y a ceci, que *Le Monde* (9/4) a rapporté : « *Les points de compromis possibles ne font pas l'objet d'échanges lors des assemblées générales, comme si la seule ligne était de faire céder la direction. (...) Les Ag qui rythment le quotidien de la Maison de la radio donnent des signes de durcissement. Mardi 7, plusieurs voix ont appelé à rompre complètement les négociations (...). C'est 1793 ! (...) La question est désormais : les organisations syndicales tiennent-elles la base ?* ». On connaît la suite.

Vous comprenez donc que les conducteurs de la ligne A, eux aussi, n'acceptent pas, après le débrayage spontané du 29 janvier, le communiqué Cgt qui « *réaffirme son attachement à la continuité du service public* ». Eux aussi ont dénoncé ce tract qui les condamne publiquement.

\*\*\*

Le 4 mai, le conseil d'administration a confirmé comme présidente la personne désignée par le gouvernement pour continuer (ou aggraver) l'œuvre réalisée ou annoncée par Mongin : dislocation de la Ratp (GI), liquidation de centaines de conducteurs, liquidation de nombreux centres Bus au profit du privé, remise en cause du statut... le blocage du point salarial.

La bourgeoisie, forte de la politique anti-ouvrière du gouvernement Hollande Valls Macron Pinel, et qui prospère grâce à la politique de « participation » durcit ses exigences. C'est ainsi que l'industriel sénateur Dassault (Rafale + Figaro + Valeurs actuelles...) et d'autres représentants directs du capitalisme français viennent de déposer au Sénat une proposition de loi pour avancer la date de la fin du monopole de la Ratp (2020 pour les bus...) et permettre l'ouverture de la Régie au capital (privatisation) à court terme (2025).

\*\*\*

Pour arrêter la longue série de reculs et défaites, et s'opposer aux désastres annoncés,

comme 1<sup>er</sup> acte de rupture avec la Direction et la politique gouvernementale, et de défense exclusive du personnel, je propose que le comité ferré s'adresse au bureau syndical et aux autres bureaux syndicaux Cgt pour qu'ils décident du boycott du conseil d'administration, dès le 22 mai, par les élus.

La présidence a refusé de soumettre la résolution au vote.